

# Programme de Développement Concerté de l'Administration Numérique Territoriale

Axe - Gouvernance partagée

## - MÉTHODOLOGIE DE CONCERTATION ET DE CO-CONSTRUCTION -

*Action 10 / semestre 1 : Formaliser la méthodologie de concertation et de co-construction (notamment d'un agenda partagé) des acteurs du programme DCANT*

Version 1

29 juin 2018



# DCANT : un forum d'échange entre l'Etat et les collectivités territoriales



# Portage politique : gouvernance & impulsion



## Objectif

La Conférence Nationale des Territoire (CNT) a pour objectif de renforcer la coopération entre l'Etat et les collectivités territoriales. Ces dernières doivent obligatoirement être consultées avant toute décision prise par l'Etat. Au-delà de la CNT, l'implication des élus dans la transformation numérique de l'action publique territoriale est fondamentale pour l'ensemble des partenaires.

**Rôle DCANT** : La CNT du 17 juillet 2017 a décidé la corédaction du programme DCANT 2018-2020, qui a pu être publié à l'occasion de la 2<sup>ème</sup> CNT du 14 décembre 2017. Le programme DCANT constitue avec l'inclusion numérique et les infrastructures (très haut débit, mobile), le 3<sup>ème</sup> volet numérique de l'axe transition écologique et numérique.



## Composition & fréquence

### CONFÉRENCE NATIONALE DES TERRITOIRE

#### Fréquence

La CNT se réunit deux fois par an sous la présidence du Premier Ministre.

#### Composition

- Gouvernement, Représentants des régions, des départements, des communes et des intercommunalités, Comité des finances locales, Conseil national d'évaluation des normes, Conseil supérieur de la fonction publique territoriale, Sénat, Assemblée nationale

### TEMPS ANNUEL À ORGANISER AVEC LES ÉLUS

L'action 5 du programme pour le 2<sup>nd</sup> semestre 2018, prévoit de « Poursuivre l'élargissement de la concertation à de nouveaux acteurs ministériels et veiller à impliquer les élus dans la transformation numérique de l'action publique territoriale »



## Modalités

- Co-pilotage entre l'Etat et les associations d'élus
- Points de sortie : Impulsion et grandes lignes stratégiques

# Commission d'orientation stratégique



## Objectif

La commission d'orientation stratégique oriente les objectifs prioritaires de la stratégie du programme DCANT. Elle a pour objectif de dresser un bilan des travaux chaque semestre et oriente ceux à venir.

**Rôle DCANT** : LA COS fixe les objectifs opérationnels du programme.



## Composition & fréquence

### Fréquence

La COS se réunit deux fois par an et est co-animée par les partenaires du programme et sous la présidence du DINSIC.

### Composition

- Représentants des associations nationales représentatives des collectivités territoriales
- Représentants de la DINSIC et du programme DCANT
- Représentants des ministères (SG, DAC, DSI) et agences
- Représentants des autorités administratives indépendantes



## Modalités

- Co-animation entre l'Etat et les associations d'élus
- Points de sortie : Bilan du semestre et feuille de route du semestre suivant

# Instance nationale partenariale



## Objectif

L'instance nationale partenariale (INP) pilote la réalisation des actions entre l'Etat et les territoires. L'INP se focalise sur des temps d'échanges collectifs sur des sujets identifiés en amont, avec la participation des ministères. L'INP contribue à initialiser une doctrine Etat / collectivités territoriales.

**Rôle DCANT** : L'INP décline le plan d'actions, organise la concertation et valide les livrables préalablement discutés en atelier



## Composition & fréquence

### Fréquence

L'INP se réunit mensuellement sous la présidence du Directeur de Programme

### Composition

- Représentants des associations nationales représentatives des collectivités territoriales
- Représentants de divers services de la DINSIC selon les ordres du jour
- Représentants des ministères selon les ordres du jour
- Représentants du CGET et de la DGCL
- Equipe DCANT



## Modalités

- Animation par l'équipe DCANT et discussions ouvertes avec les participants
- Points de sortie : un compte rendu flash sous 24h en mettant en avant les solutions pour avancer dans les actions, ordre du jour diffusé au grand public

# Ateliers de l'INP



## Objectif

Les ateliers de l'INP sont un espace opérationnel, associant collectivités territoriales, ministères, partenaires, etc. à la réalisation des actions et encourageant l'émergence d'idées et actions remontant du terrain.

**Rôle DCANT** : L'atelier de l'INP est un espace de travail conjoint, où les acteurs produisent les actions, élaborent et échangent sur les livrables.



## Composition & fréquence

### Fréquence

Un « atelier INP » est proposé avant chaque INP mensuel.

Afin de contribuer à la réalisation des différentes actions du programme, des ateliers type groupe de travail, open lab, découvertes et retours d'expérience sont organisés autant que de besoin.

### Composition des ateliers

- Représentants des associations nationales représentatives des collectivités territoriales
- Représentants de divers services de la DINSIC selon les ordres du jour
- Représentants des ministères selon les ordres du jour
- Tous partenaires intéressés à contribuer au programme
- Equipe DCANT



## Modalités

- Organisation des ateliers par l'équipe DCANT en co-construction avec les associations d'élus et / ou par les porteurs des actions
- Points de sortie : contributions et / ou validations des livrables des actions



*@Programme\_DCANT*

*#DCANT*

